Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260321-2026_03_21_03-DE

# Extrait du registre des délibérations
# Conseil Municipal de PLOEZAL
## Séance du 21 mars 2026

| | |
|---|---|
| **Date convocation** : 16 mars 2026 | Le vingt et un mars deux mille vingt-six, à onze heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.** |
| **Membres :**<br>En exercice : 15<br>Présents : 11<br>Votants : 12 | **Etaient présents :** Guy CONNAN, CARMIGNAC Yannick, RABE Katia, Philippe DURANTI, Marion LE FLEM, Jacques LE HONSEC, LAZAREVITCH Anne, Pierre LE BARS, Murielle TATARA-VIVILLE, Mauro Giuseppe LACCACORVI, Viviane LE GOFF<br><br>**Absent :**<br><br>**Excusés :** Marie Christine BINOT qui donne procuration à Guy CONNAN, Anthony ROBINARD, Brigitte LE BAIL, Sébastien LE MINOUX.<br><br>**Secrétaire de séance** : Yannick CARMIGNAC |

2026_03_21_03 OBJET : **ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avaient été déposée. Cette liste a été jointe au présent procès-verbal

Liste déposée par Yannick CARMIGNAC

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 12 ( 1 Procuration )

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 0

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] : 12

f. Majorité absolue 4 : 7

| INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|---|---|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| CARMIGNAC YANNICK | 12 | Douze |

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260321-2026_03_21_03-DE

La liste conduite par **Monsieur CARMIGNAC Yannick** ayant obtenu la majorité absolue, **sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire** dans l'ordre du tableau. :

- **M. CARMIGNAC YANNICK,** 1er Adjoint au Maire
- **Mme LAZAREVITCH Anne,** 2ème Adjoint au Maire
- **M. DURANTI Philippe,** 3ème Adjoint au Maire
- **Mme RABE KATIA,** 4ème Adjoint au Maire

---

Liste déposée :

## ELECTION DES ADJOINTS – 21 mars 2026

*Liste : Tous pour Ploëzal*

- Yannick CARMIGNAC
- Anne LAZAREVITCH
- Philippe DURANTI
- Katia RABE

---

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

MAIRIE DE PLOEZAL (22)

Le secrétaire de Séance,
Yannick CARMIGNAC